



Santé Health
Canada Canada

Groupes de discussion sur les mises en garde pour les produits comestibles et autres du cannabis et sur les messages d'éducation publique de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs Rapport final

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Earnscliffe Strategy Group
Numéro de contrat : HT372-184111/001/CY
Valeur du contrat : 117 037,60 \$ (TVH incluse)
Date d'attribution du contrat : 16 janvier 2019
Date de livraison : 5 mars 2019

Numéro d'enregistrement : ROP 109-18

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à :
hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca.

This report is also available in English.

Groupes de discussion sur les mises en garde pour les produits comestibles et autres du cannabis et sur les messages d'éducation publique de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs

Rapport final

Préparé pour Santé Canada

Nom du fournisseur : Earncliffe Strategy Group

Mars 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les conclusions de groupes de discussion menés par Earncliffe Strategy Group pour le compte de Santé Canada. La recherche a été menée en février 2019.

This publication is also available in English under the title:

Focus Group Testing Health Warning Messages for Edible Cannabis Products and Other Cannabis Products, and Public Education Messages for the Consumer Information Sheet

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut auparavant obtenir la permission écrite de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez contacter Santé Canada à : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca ou à :

Santé Canada, DGCAP
200, promenade Églantine, Pré Tunney
Édifice Jeanne-Mance, IA 1915C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Catalogue numéro :

H14-321/2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-30821-0

Publications liées (numéro d'enregistrement : POR 109-18)

H14-321/2019E-PDF (rapport final, Anglais)

ISBN 978-0-660-30820-3

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2019.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....	1
INTRODUCTION.....	4
RÉSULTATS DÉTAILLÉS.....	6
CONCLUSIONS.....	16
ANNEXE A : GUIDE DE DISCUSSION	18
ANNEXE B : FEUILLETS.....	21
ANNEXE C : QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT.....	24

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'agence Earncliffe Strategy Group (Earncliffe) est heureuse de remettre à Santé Canada son rapport de recherche sur les résultats des groupes de discussion portant sur les messages prévus de mise en garde concernant les produits comestibles et autres du cannabis ainsi que sur les renseignements clés que l'on retrouve déjà ou qui sont prévus dans la Fiche d'information à l'intention des consommateurs.

Santé Canada élabore un règlement à l'appui de la vente légale de cannabis comestible, d'extraits de cannabis et de cannabis pour usage topique d'ici le 17 octobre 2019. Le règlement appuiera l'approche de santé publique du gouvernement visant une réglementation rigoureuse du cannabis, en plus de s'assurer du contrôle adéquat des risques uniques associés à ces nouvelles catégories de cannabis. Ces mesures comprendront les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage dont les messages obligatoires de mise en garde pour la santé constitueront un élément important. Le coût total de cette recherche a été de 117 037,60 \$, TVH incluse.

Les objectifs de la recherche étaient de vérifier et d'établir l'efficacité de messages possibles de mise en garde concernant la santé sur des groupes cibles, particulièrement les jeunes et les adultes les plus âgés. La recherche visait également à recueillir des commentaires sur des messages clés et sur certains concepts pouvant être utilisés pour la Fiche d'information à l'intention des consommateurs, pour déterminer si elle offre suffisamment d'information pour que les consommateurs adultes prennent des décisions éclairées sur la consommation de cannabis.

Pour atteindre ces objectifs, Earncliffe a mené des séances de recherche qualitative auprès de 20 groupes de participants dans cinq villes : Toronto (11 février); Québec (12 février); Edmonton (12 février); Vancouver (13 février); et Halifax (26 février). Dans chaque ville, la première séance a eu lieu avec des jeunes adultes de 18 à 24 ans, la deuxième, avec des adultes de 60 ans et plus, la troisième avec des jeunes de 15 à 17 ans, et la quatrième, avec des adultes de 25 à 59 ans. À Québec, les séances ont été menées en français. Toutes les discussions ont duré environ une heure.

Il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions d'un échantillon choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population plus large dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

Réactions aux messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs

- Les réactions aux messages ont été remarquablement similaires dans tous les groupes. La plupart des participants ont trouvé que le langage est facile à comprendre et ils ont qualifié les messages de simples, précis et directs; même si dans certains cas, quelques messages (abordés ci-dessous) ont été vus comme simplifiés à outrance.
- Les participants ont estimé que les messages tiennent lieu de rappels importants sur la consommation responsable de cannabis. Bien que la plupart aient pensé que l'information n'est pas nouvelle du tout, ils ont

pensé qu'elle était importante et appropriée pour informer surtout les nouveaux consommateurs de cannabis aux points de vente.

- Un aspect qui a semblé manquant aux yeux des participants est la reconnaissance du fait que les effets du cannabis peuvent varier en fonction de l'expérience d'une personne; du sexe et du poids de la personne; de la variété de cannabis; du contenu en tétrahydrocannabinol (THC) ou en cannabidiol (CBD); etc.
- En général, les messages sur les effets que peut avoir la consommation de cannabis sur la santé ont suscité des réactions mitigées. Certains ont remis en question autant la décision du gouvernement de légaliser le cannabis dans le contexte de ces risques pour la santé, que la façon dont ce conseil concerne l'utilisation de cannabis à des fins médicales ou comme traitement de l'anxiété, de la peur ou des crises de panique. La majorité des participants étaient d'avis que la meilleure façon d'accroître la crédibilité de ces énoncés et de justifier ces affirmations serait de donner des explications ou des exemples (par ex., le lien entre cannabis et anxiété, la façon dont le cannabis nuit à la santé mentale, les aspects de la santé mentale, etc.).
- La réaction aux messages portant sur le cannabis comestible de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs a été généralement positive. En effet, les participants ont jugé que ces messages sont parmi les plus importants et qu'ils pourraient les aider à prendre une décision éclairée sur la consommation et sur la réduction des risques. Des participants ont même affirmé que cela les aiderait à planifier leurs sorties et leur consommation de cannabis (c.-à-d., allouer suffisamment de temps avant de conduire, d'aller au travail, etc.).
- Cela étant dit, les réactions à l'énoncé « allez-y petit à petit » n'étaient pas toujours positives. La plupart des participants ont estimé que le gouvernement tente d'être accrocheur, alors que d'autres ont craint que ce libellé laisse trop de place à l'interprétation, en particulier s'il est destiné aux nouveaux consommateurs.
- De l'avis des participants, le message sur les produits très puissants du cannabis était inutilement long et complexe. Bien qu'ils comprennent l'importance de transmettre un message sur les niveaux de THC et de CBD, ce message spécifique a soulevé plus de questions qu'il n'a apporté de réponses. Cela s'explique principalement par un désir d'être informé sur les effets du THC et du CBD ce qui, de l'avis des participants, aurait été plus utile que d'apprendre les noms scientifiques de ces substances.
- La réaction générale à l'égard des conseils pour diminuer les risques a été mitigée. Les conseils à propos d'éviter de mélanger cannabis et alcool et de consommer du cannabis dans un endroit sûr et familier ont été vus comme importants et ils ont été particulièrement bien accueillis. Le message « Évitez de fumer le cannabis », cependant, a sans aucun doute été celui qui a été le plus mal compris de tous les messages étudiés. De nombreux participants ont présumé que le message signifiait « Évitez de consommer le cannabis », parce que la méthode par défaut de consommation du cannabis est de le fumer. Ces participants ont estimé qu'il est contradictoire de mettre un message qui conclut « d'éviter de consommer ce produit ».

Réactions aux images présentées

- Les images spécifiques évaluées ont suscité des réactions mixtes, quoique la grande majorité des participants aient convenu que le fait de jumeler une image à un message constitue un moyen efficace de communication.

- Lorsqu'on leur a posé la question, la plupart des participants ont dit préférer les images colorées car ils trouvent qu'elles attirent mieux leur attention; bien que quelques participants aient dit qu'une belle image, en noir et blanc, pourrait être tout aussi efficace à ce sujet étant donné le sérieux du message.
- Le seul concept spécifique évalué qui a semblé recueillir l'accord de la plupart des participants a été l'image du cadenas et de la feuille de cannabis car cette image communique bien l'importance de mettre le cannabis hors de portée des enfants et des animaux.
- La plupart des participants ont eu tendance à estimer que les autres images ne réussissent pas du tout à communiquer le message prévu. En effet, un grand nombre d'entre eux ont indiqué qu'il manquait, aux trois autres images – les biscuits, les poumons et l'alcool – le visuel explicite de la feuille de cannabis.

Commentaires sur les messages de mise en garde pour la santé

- En général, les réactions des participants aux messages de mise en garde sur la santé ont été positives. En effet, un certain nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils sont en quelque sorte plus clairs que les messages comparables retrouvés sur la Fiche d'information à l'intention des consommateurs ou proposées pour celle-ci, étant donné qu'on retrouve un motif au soutien de certaines des affirmations.
- On a eu l'impression que les deux messages sur les effets différés et durables des produits comestibles du cannabis sont importants mais qu'ils auraient dû être communiqués ensemble. Les participants ont indiqué que le conseil sur l'effet différé des produits comestibles du cannabis était important dans le contexte de la durée des effets.
- Pour ce qui est des messages sur les effets très puissants, la plupart des participants ont estimé que ces messages de mise en garde clarifient certaines des informations (c.-à-d., les effets du THC et du CBD) qui, à leur avis, font défaut dans les messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs.
- Le message général de mise en garde a été jugé crédible, du moins manifeste, par la plupart des participants.

Agence responsable de la recherche :

Earnscliffe Strategy Group Inc. (Earnscliffe)
Numéro du contrat : HT372-184111/001/CY
Date d'attribution du contrat : 16 janvier 2019

J'atteste, par la présente, comme représentante d'Earnscliffe Strategy Group que le produit livrable respecte entièrement les exigences relatives à la neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans les Politiques de communications du gouvernement du Canada et dans les Procédures de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus spécifiquement, le rapport ne comprend aucun renseignement sur les intentions de vote des électeurs, leurs préférences sur les partis politiques, les positions des partis ou les cotes de rendement d'un parti politique ou de ses leaders.

Signé : 

Date : 5 mars 2019

Stephanie Constable
Partenaire, Earnscliffe

INTRODUCTION

L'agence Earncliffe Strategy Group (Earncliffe) est heureuse de remettre à Santé Canada son rapport de recherche sur les résultats des groupes de discussion portant sur les messages prévus de mise en garde concernant les produits comestibles et autres du cannabis ainsi que sur les renseignements clés que l'on retrouve déjà ou qui sont prévus dans la Fiche d'information à l'intention des consommateurs.

Santé Canada élabore, d'ici le 17 octobre 2019, le règlement à l'appui de la vente légale de cannabis comestible, d'extraits de cannabis et de cannabis pour usage topique. Le règlement appuiera la stratégie de santé publique du gouvernement visant une réglementation rigoureuse du cannabis, en plus d'assurer le contrôle adéquat des risques uniques associés à ces nouvelles catégories de cannabis. Ces mesures comprendront les exigences relatives à l'emballage et à l'étiquetage dont les messages obligatoires de mise en garde pour la santé constitueront un élément important. En outre, Santé Canada mettra à jour la Fiche d'information à l'intention des consommateurs afin de mieux illustrer les risques uniques associés à ces nouvelles catégories de cannabis, notamment les produits comestibles du cannabis. La recherche est nécessaire pour sélectionner les messages appropriés qui informeront les gens, dans divers groupes, des effets potentiels sur la santé associés à ces nouvelles catégories de produits. Santé Canada pourra utiliser les résultats de la recherche pour élaborer des messages qui seront compris par les groupes cibles et qui trouveront un écho parmi eux, y compris les jeunes et les adultes les plus âgés.

Voici les objectifs spécifiques de la recherche :

- Vérifier l'efficacité de messages possibles de mise en garde sur la santé auprès de groupes cibles afin d'établir si le contenu est :
 - visible et clairement compris par le(s) groupe(s);
 - crédible, pertinent et valable pour le(s) groupe(s);
 - attirant et approprié pour le(s) groupe(s);
 - mémorable dans les esprits du groupe ou des groupes ;
 - capable de motiver le(s) groupe(s) à agir.
- Recueillir des commentaires sur des messages clés et sur certains concepts, comme les énoncés sur les effets pour la santé, les messages sur le cannabis comestible et les conseils pour diminuer les risques, pouvant être utilisés pour la Fiche d'information à l'intention des consommateurs. Ces commentaires sont importants pour mieux comprendre si les groupes cibles trouvent les messages utiles et si oui ou non l'information donnée correspond à ce dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée sur la consommation de cannabis, en particulier le cannabis comestible, les extraits de cannabis et le cannabis pour usage topique.
- Obtenir des suggestions sur des changements possibles aux messages afin qu'ils trouvent un meilleur écho auprès des groupes cibles, notamment l'utilisation potentielle d'images.

Démarche de la recherche

Pour atteindre ces objectifs, Earnscliffe a mené des séances de recherche qualitative auprès de 20 groupes de participants de quatre segments de la population canadienne : des jeunes de 15 à 17 ans, des jeunes adultes de 18 à 24 ans, des adultes de 25 à 59 ans et des adultes de 60 ans et plus. Quatre séances ont été menées dans chacune des villes suivantes : Toronto (11 février); Québec (12 février); Edmonton (12 février); Vancouver (13 février) et Halifax (26 février). À Québec, toutes les séances ont été menées en français.

Dans chaque ville, les groupes composés de jeunes de 15 à 17 ans ont commencé à 17 h, les groupes composés d'adultes de 60 ans et plus ont commencé à 18 h, les groupes d'adultes de 18 à 24 ans, à 19 h et les groupes d'adultes de 25 à 59, à 20 h. Les participants aux séances ont reçu une compensation de 85 \$ en remerciement de leur temps.

On trouvera, en annexe, le questionnaire de recrutement, le guide de discussion et les messages.

Il est important de noter que la recherche qualitative est une forme de recherche scientifique, sociale, politique et d'opinion publique. La recherche à l'aide de groupes de discussion n'est pas conçue pour aider un groupe à parvenir à un consensus ou à prendre des décisions, mais plutôt pour susciter une gamme complète d'idées, d'attitudes, d'expériences et d'opinions d'un échantillonnage choisi de participants sur un sujet défini. En raison de leur petit nombre, on ne peut attendre des participants qu'ils soient totalement représentatifs au sens statistique de la population générale dont ils sont tirés et les conclusions ne peuvent être généralisées de façon fiable au-delà de leur nombre.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Le présent rapport de recherche qualitative est divisé en trois sections : la première porte sur les réactions des participants aux messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs; la deuxième se penche sur les réactions aux images évaluées et la troisième analyse sur les points de vue des participants sur les messages proposés de mise en garde sur la santé.

Sauf mention contraire, les conclusions regroupent les commentaires réunis des différents groupes, qu'ils aient été faits en anglais ou en français.

Réactions à la Fiche d'information à l'intention des consommateurs

Les participants ont reçu un feuillet qui comprenait une série de messages qui sont actuellement sur la Fiche d'information à l'intention des consommateurs ou qui sont proposés pour inclusion sur la fiche. Les messages ont été divisés en quatre thèmes : énoncés sur les effets sur la santé; messages sur le cannabis comestible; produits très puissants et conseils pour diminuer les risques.

On trouvera ci-après un sommaire des réactions générales à la série de messages; suivra une analyse plus détaillée de chaque thème.

Dans l'ensemble, la plupart des participants étaient d'avis que le langage utilisé est facile à comprendre et ils ont qualifié les messages de simples, précis et directs. Toutefois, les participants ont suggéré que dans certains cas (abordés dans les observations détaillées ci-après), les messages ont été vus comme simplifiés à outrance, ce qui a soulevé des questions où il serait utile d'apporter plus de précisions.

Dans la plupart des cas, les participants ont estimé que les messages constituent des rappels importants sur la consommation responsable de cannabis. Bien que la plupart aient pensé que l'information n'est pas nouvelle du tout, ils ont pensé qu'elle était importante et appropriée surtout aux points de vente. Il convient de noter que certains participants dans le groupe des adultes plus âgés (60 et plus) ont remis en question la décision du gouvernement de légaliser le cannabis dans le contexte de certains de ces messages.

La plupart des participants estiment que les messages sont spécialement importants et qu'ils s'adressent aux nouveaux consommateurs de cannabis. Curieusement, ceux qui ont plus d'expérience avec le cannabis ont tendance à être d'accord avec la plupart de l'information présentée et ils ont convenu qu'il est important de la communiquer, bien qu'ils se demandent si eux-mêmes liraient l'information incluse avec leur achat.

Un aspect manquant, aux yeux des participants, est la reconnaissance que les effets du cannabis peuvent varier en fonction de l'expérience d'une personne; du sexe et du poids de la personne; de la variété de cannabis; du contenu en tétrahydrocannabinol (THC) ou en cannabidiol (CBD); etc. Certains ont même estimé que le contexte de certains messages gagnerait à être clarifié au moyen d'une reconnaissance initiale.

OBSERVATIONS DÉTAILLÉES

L'analyse qui suit étudiera les thèmes un à un, dans l'ordre dans lequel ils ont été présentés aux participants.

Énoncés sur les effets sur la santé

Si vous utilisez du cannabis, vous pourriez éprouver :

- De la difficulté à vous souvenir, à vous concentrer ou à réagir rapidement;
- De la somnolence;
- Des nausées ou des vomissements;
- De l'anxiété, de la peur ou des crises de panique.

Une utilisation fréquente sur une longue période de temps peut :

- Faire du tort à vos poumons et rendre votre respiration difficile (si le produit est fumé);
- Affecter votre santé mentale;
- Vous rendre physiquement dépendant ou accro.

Les messages sur les effets sur la santé liés à la consommation de cannabis ont suscité des réactions mitigées. Certains, en particulier dans les groupes d'adultes les plus âgés, ont remis en question la décision du gouvernement de légaliser le cannabis dans le contexte de ces risques pour la santé. D'autres, dans tous les groupes, ont remis en question la façon dont certains messages concernent l'utilisation de cannabis à des fins médicales ou comme traitement de l'anxiété, de la peur ou des crises de panique.

Outre ces appréhensions, la majorité des participants étaient d'avis qu'il est important et approprié, pour le gouvernement, de rappeler aux utilisateurs les effets potentiels sur la santé associés à la consommation de cannabis même si certains d'entre eux, en particulier les utilisateurs d'expérience, se sont montrés sceptiques à l'égard de certaines affirmations (c.-à-d., nausées ou vomissements et dépendance physique ou toxicomanie). La majorité des participants estiment que des explications ou exemples pour justifier certaines affirmations (c.-à-d., la façon dont le cannabis peut faire du tort aux poumons ou affecter la santé mentale, etc.) permettraient d'accroître la crédibilité de ces énoncés.

Les énoncés qui ont semblé trouver le meilleur écho auprès des participants et qu'ils ont qualifié d'importants comprennent : « Si vous utilisez du cannabis, vous pourriez éprouver de la difficulté à vous souvenir, à vous concentrer ou à réagir rapidement » et « Si vous utilisez du cannabis, vous pourriez éprouver de la somnolence ». La majorité des participants, spécialement les consommateurs de cannabis, étaient conscients des effets et ils en comprenaient les répercussions pour ce qui est de conduire ou d'exercer des activités quotidiennes (c.-à-d., aller au travail, etc.); mais ils ont estimé que la « somnolence » peut constituer, en certaines circonstances, un effet désirable du cannabis. Quelques participants ont proposé d'utiliser plutôt le terme « torpeur » pour mieux qualifier cet effet sur la santé dont il faut être conscient. Certains ont suggéré d'inclure certains effets, comme les états « d'euphorie » ou « de relaxation » puisqu'il s'agit du résultat ou du but recherché, soit un effet positif de la consommation du cannabis. D'après ces participants, de cette façon le gouvernement ne porterait pas son attention sur les seuls effets négatifs pour la santé et il ne serait pas accusé d'attiser la peur.

Les participants ont été un peu plus sceptiques des messages « Si vous utilisez du cannabis, vous pourriez éprouver des nausées ou des vomissements » et « Si vous utilisez du cannabis, vous pourriez éprouver de l'anxiété, de la peur ou des crises de panique ».

Pour les premiers messages, leur scepticisme relevait d'un manque de sensibilisation ou d'expérience, dans le cas des consommateurs de cannabis, sur les nausées ou les vomissements liés à la consommation de cannabis. L'effet de la nausée et du vomissement n'a pas paru aussi crédible puisque de nombreux participants connaissent le lien entre l'usage thérapeutique de cannabis pour certains patients ayant des nausées et des vomissements. Par ailleurs, certains participants, typiquement des consommateurs fréquents de cannabis, ont indiqué que ces effets secondaires sont souvent liés à une surconsommation et semblent atypiques.

Pour ce qui est des autres messages, certains participants étaient sceptiques en raison de ce qu'ils pensent être les effets calmants du cannabis et parce que certaines personnes en consomment pour réduire leur anxiété. Curieusement, dans certains groupes, lorsque des consommateurs ont fait part (spontanément) de leur expérience à propos de nausées ou vomissements ou d'anxiété, peur ou panique en raison de leur consommation de cannabis, d'autres dans le groupe étaient souvent persuadés de la validité de ces affirmations. Certains ont même parlé des différences entre les variétés Indica et Sativa et de leurs effets, ainsi que de leur lien avec l'anxiété, qu'il s'agisse de la renforcer ou de la dissiper, ce que les autres ont trouvé intéressant et convaincant.

Tel que mentionné plus tôt, les participants ont estimé qu'un certain nombre d'énoncés étaient trop simplifiés. Les messages liés à la consommation fréquente de cannabis sur une longue période de temps ont été parmi ceux qui ont été le plus facilement mentionnés, à cet égard.

- Par exemple, ils ont été nombreux à remettre en question l'énoncé « Une utilisation fréquente sur une longue période de temps peut vous rendre physiquement dépendant ou accro ». Certains, en particulier les consommateurs de cannabis, ont réfuté ce message précis bien qu'ils aient laissé entendre qu'on pourrait les persuader que consommer souvent peut générer une accoutumance.
- De même, les participants ont eu des difficultés avec l'énoncé voulant que « Une utilisation fréquente sur une longue période peut affecter votre santé mentale ». Cela est dû surtout à un manque de sensibilisation et de preuve au sujet de cet effet particulier sur la santé. Pour quelques-uns, le message a semblé un peu alarmiste, spécialement ceux qui pensent que le cannabis est utilisé pour traiter des problèmes de santé mentale comme l'anxiété. Comme nous l'avons déjà souligné, ce message a semblé soulever plus de questions qu'il n'a apporté de réponses et la plupart des participants auraient voulu avoir plus d'information ou de clarification sur les aspects de la santé mentale touchés par la consommation de cannabis.
- Un moins grand nombre de participants ont contesté la crédibilité du message « Une utilisation fréquente sur une longue période de temps peut faire du tort à vos poumons et rendre votre respiration difficile (si le produit est fumé) »; quoique de nombreux participants aient souligné que l'avertissement « si le produit est fumé » est crucial pour la crédibilité de cet énoncé et qu'il devrait être accentué.

Finalement, bien que un grand nombre de participants aient eu l'impression qu'il est important de parler des effets sur la santé associés à consommation du cannabis, la plupart des participants avaient le sentiment qu'il serait possible d'améliorer la majeure partie des énoncés sur les effets pour la santé, grâce à une clarification ou à une preuve concernant ces effets.

Messages sur le cannabis comestible

- Allez-y petit à petit, en particulier si vous consommez un produit comestible ou si vous utilisez un produit hautement puissant.
- Les effets ressentis peuvent être plus grands quand les produits de cannabis sont bus ou ingérés. Comme les effets sont plus difficiles à prévoir et qu'ils durent plusieurs heures de plus, attendez au moins quatre heures avant d'en consommer à nouveau.

Les participants ont généralement réagi positivement aux messages sur le cannabis comestible. En effet, ces messages ont été vus comme les plus importants et comme ceux qui pourraient le mieux aider les participants à prendre une décision éclairée au sujet de la consommation et de la réduction des risques.

Cela est dû, dans une large mesure, à l'énoncé du message « Les effets ressentis peuvent être plus grands quand les produits de cannabis sont bus ou ingérés. Comme les effets sont plus difficiles à prévoir et qu'ils durent plusieurs heures de plus, attendez au moins quatre heures avant d'en consommer à nouveau. » Les participants ont estimé que cet énoncé était particulièrement pertinent et utile pour les consommateurs néophytes, plus spécialement en ce qui a trait au cannabis comestible, concernant les effets différés et durables. À leurs dires, l'information selon laquelle les effets « peuvent être plus grands, qu'ils sont plus difficiles à prévoir et qu'ils durent plusieurs heures de plus » pourrait les aider à planifier leur consommation de cannabis (p. ex., allouer suffisamment de temps avant de conduire, aller au travail, planifier des sorties, etc.).

De son côté, le conseil « ... attendez au moins quatre heures avant d'en consommer à nouveau », a suscité des réactions mixtes. D'après les consommateurs d'expérience, une période de quatre heures semble arbitraire. Ils ont indiqué que l'effet dépend beaucoup de la personne et de la quantité de cannabis comestible ingérée. Ceux qui ont moins d'expérience ont remis en question l'interprétation de ce délai et ils se sont demandé si cela pourrait encourager certains à consommer plus que ce qu'ils auraient consommé autrement étant donné qu'il vaut mieux attendre « au moins quatre heures » et qu'ils pourraient vouloir ressentir un effet plus tôt que plus tard.

Bien que la plupart des consommateurs aient l'impression d'avoir compris le message, « Allez-y petit à petit, en particulier si vous consommez un produit comestible ou si vous utilisez un produit très puissant », les réactions à l'énoncé « allez-y petit à petit » n'ont pas toujours été positives. La plupart des participants ont pensé que le gouvernement tentait de se montrer « accrocheur » et quelques-uns ont même craint que ce libellé laisse trop de place à l'interprétation, surtout si le message s'adresse à des consommateurs néophytes. Par exemple, les participants se sont interrogés à savoir ce que signifie une « faible » quantité (c.-à-d., faible quantité de THC ou de CBD; un certain type de produit comestible du cannabis; une faible quantité de cannabis comestible; etc.) et ce que signifie « petit à petit » dans le contexte d'un produit comestible du cannabis. En outre, certains ont demandé à quoi se réfère « un produit très puissant ». La plupart des participants ont conclu que le message sous-entend « y aller graduellement » mais pensent que le gouvernement pourrait être plus explicite.

Produits très puissants

- Recherchez la quantité de THC (delta-9-tétrahydrocannabinol) et de CBD (cannabidiol) sur l'étiquette et choisissez des produits ayant une faible quantité de THC et un montant égal ou plus élevée de CBD.

La réaction initiale à ce message concernant la puissance du cannabis a été mitigée mais elle a été liée à un manque de compréhension du terme « très puissant » dans le contexte du cannabis. Certains l'ont interprété comme « ayant des effets plus durables » alors que d'autres ont pensé à des effets « plus marqués » ou « plus intenses ».

Après avoir étudié le message de plus près, les participants ont estimé qu'il était inutilement long et complexe. Bien qu'ils aient convenu de l'importance de livrer un message pour aider à comprendre les niveaux de THC et de CBD, ce message spécifique a soulevé plus de questions qu'il a offert de réponses. La plupart des participants ont semblé penser que l'inclusion de termes scientifiques était beaucoup trop technique. Certainement, s'ils sont inclus dans le message, il faudrait clarifier ce que sont le THC et le CBD et leurs effets.

En ce qui a trait à « ... choisissez des produits ayant une faible quantité de THC et un montant égal ou plus élevée de CBD », bien que cette instruction spécifique ait été jugée claire, elle était également inadéquate parce que la plupart des participants, en particulier ceux qui n'ont pas d'expérience en matière de cannabis, n'ont aucune idée de ce qu'est une « faible » quantité de THC. De l'autre côté, les utilisateurs de cannabis, ont remis en question ce message pour une toute autre raison, décrivant le conseil comme adapté au cannabis médical et pas de nature à offrir les effets que les consommateurs de cannabis récréatif recherchent. Encore, la discussion a débouché sur un désir d'obtenir plus d'information sur les raisons pour lesquelles il convient de choisir un produit ayant une faible quantité de THC et quels sont les effets du THC et du CBD sur le consommateur de cannabis.

Conseils pour diminuer les risques

- Allez-y petit à petit.
- Évitez de mélanger cannabis et alcool ou autres substances car cela entraîne un plus grand affaiblissement des facultés.
- Utilisez le cannabis dans un endroit sûr et familier et avec des personnes en qui vous avez confiance.
- Évitez de fumer le cannabis.
- Évitez d'en utiliser souvent.

Les réactions générales aux conseils pour diminuer les risques ont été mitigées, quoique très dépendantes du message spécifique.

Veuillez vous référer aux Messages sur le cannabis comestible pour les résultats liés au message, « Allez-y petit à petit ».

Le conseil « Évitez de mélanger le cannabis et l'alcool ou d'autres substances car cela diminue les facultés » a été considéré important et il a été particulièrement apprécié. Aussi, la plupart des participants considèrent que l'idée d'éviter de mélanger alcool et cannabis est crédible et un bon rappel.

Le conseil « Utilisez le cannabis dans un endroit sûr et familier et avec des personnes en qui vous avez confiance » a été vu comme sage. Plusieurs ont souligné que les personnes qui ont moins d'expérience avec le cannabis, en particulier, pourraient probablement mieux composer avec une mauvaise expérience si elles étaient dans un endroit sûr et familier. Aussi, certains étaient d'avis qu'être en compagnie de personnes en qui ont a confiance peut aider les consommateurs à éviter les dangers d'une substance à laquelle on aurait ajouté d'autres produits (obtenue sur le marché illicite). D'autres, toutefois, souvent des consommateurs d'expérience, ont estimé que ce message constitue une plus grande incitation à la peur que nécessaire. Un participant ou deux ont même affirmé que le cannabis est une drogue sociale et qu'il peut être très plaisant d'en prendre avec des étrangers.

Toutefois, le message « Évitez de fumer le cannabis », a été sans aucun doute celui qui a été le plus mal interprété de tous les messages étudiés, spécialement dans le contexte de la décision du gouvernement de le légaliser. De nombreux participants ne savaient pas quoi en penser et ils ont supposé qu'il signifiait « éviter de

consommer du cannabis » parce qu'ils présument que la méthode par défaut de consommation du cannabis est de le fumer. Ces personnes ont estimé qu'il est contradictoire de mettre un message qui conclut « d'éviter de consommer ce produit. » Quelques-uns ont pensé que le message signifiait qu'il faut éviter de fumer du cannabis, sous-entendant que d'autres méthodes de consommation, comme le cannabis comestible ou le vapotage, sont plus saines. Dans le contexte des autres messages sur le feuillet, un certain nombre de participants ont remis en question la raison pour laquelle on voudrait attirer les gens à consommer une forme plus puissante de cannabis. Comme nous l'avons indiqué plus haut dans les énoncés sur les effets pour la santé, certains ont également remis en question ou ont même carrément réfuté la notion selon laquelle fumer du cannabis causerait du tort à leurs poumons.

De même le conseil « Évitez d'en utiliser souvent » a semblé vague et trop directif.

De nombreux participants se sont demandé ce que signifie « souvent » et ils ont pu parler de personnes qu'ils connaissent et qui en consomment souvent sans en souffrir de quelque façon que ce soit. La plupart d'entre eux ont estimé que ce message avait besoin de détails supplémentaires avant de pouvoir possiblement être suffisamment efficace pour influencer leur comportement.

Il convient de noter, en ce qui concerne le ton directif du message, que l'utilisation du verbe « éviter » n'a pas été bien reçue des participants. Certains d'entre eux ont estimé que ce ton pourrait diminuer la crédibilité et le poids du message; d'après eux, il réduisait le sens qu'il s'agit d'informer les consommateurs potentiels à l'aide de faits.

Réactions aux images proposées

Les participants ont reçu un feuillet présentant quatre images et leur message d'accompagnement.

Les réactions aux images spécifiques évaluées ont été partagées, bien que la grande majorité des participants aient convenu que jumeler une image à un message constitue un moyen efficace de communication. La majorité des participants ont estimé que les images attirent l'attention et que, même si elles transmettent le message visé par elles-mêmes, la combinaison des deux est utile et plus susceptible de toucher un public plus vaste.

Lorsqu'on leur a posé plus de questions, la plupart d'entre eux ont dit préférer les images colorées car elles attirent plus l'attention; toutefois, certains participants ont indiqué qu'une belle image, en noir et blanc, pourrait être tout aussi efficace sur ce sujet particulier étant donné le sérieux qui est communiqué dans le message.

Dans tous les exemples sauf un, les participants ont noté un décalage entre l'image et le message. Comme nous le verrons, l'image représentant un cadenas et une feuille de cannabis a été accueillie de manière très positive; les participants ont estimé qu'elle transmet très bien le message prévu. Ils l'ont attribué à l'inclusion d'une référence concrète au cannabis dans l'illustration d'une feuille de cette plante; le seul exemple à mettre le cannabis en évidence. La plupart des participants étaient d'avis que l'inclusion d'une feuille de cannabis pourrait améliorer les autres images et renforcer la connexion.

OBSERVATIONS DÉTAILLÉES

L'analyse suivante porte sur les images, une à une, dans l'ordre dans lequel elles ont été présentées aux participants.

Allez-y petit à petit, surtout si vous consommez un produit comestible ou si vous utilisez un produit très puissant.



Allez-y petit à petit, surtout si vous consommez un produit comestible ou si vous utilisez un produit très puissant.

Même si les participants ont vu qu'il s'agit de biscuits, ils n'étaient pas d'avis que l'image transmet efficacement l'idée d'y « aller petit à petit ».

Les participants ont demandé si l'image signifie qu'il faut manger les deux biscuits. Les consommateurs de cannabis expérimentés ont fait une mise en garde, disant

que ce ne serait pas y aller petit à petit. Certains se sont demandé s'il y aurait une façon plus efficace d'illustrer l'utilisation d'un « produit très puissant ».

En fin de compte, les participants ont estimé que l'image serait plus efficace si : on incluait une feuille de cannabis pour communiquer qu'il s'agit de cannabis comestible; on affichait diverses variétés de produits comestibles du cannabis; ou si on ajoutait un sablier, un escargot ou toute autre illustration transmettant l'importance d'y aller lentement.

Entreposez le cannabis en lieu sûr et hors de portée des enfants, des jeunes et des animaux.



Entreposez le cannabis en lieu sûr et hors de portée des enfants, des jeunes et des animaux.

Les réactions à cette image ont été très positives. La majorité des participants ont dit comprendre l'image isolément du message tout en estimant qu'elle est fortement liée au message. Ils ont compris l'importance de mettre le cannabis en lieu sûr (hors de portée des enfants, des jeunes et des animaux).

C'est la seule image qui a clairement illustré une feuille de cannabis ce qui, de l'avis des participants, était clair et gagnerait à être utilisé pour améliorer les autres images.

Un grand nombre de participants ont aimé le choix du noir et blanc pour cette image car ces couleurs traduisent bien le sérieux du message.

Il convient de noter que certains ont remis en question l'idée d'énoncer les deux mots « enfants » et « jeunes ».

Évitez de fumer le cannabis.



Évitez de fumer le cannabis.

L'image des poumons a suscité quelques réactions favorables mais nombreux en ont fait une critique constructive. Pour certains, l'image des poumons semble un peu « cliché »; et, bien qu'on les reconnaisse facilement, ils semblent un peu trop sains pour des poumons de « fumeur ». Curieusement, l'ajout des poumons a contribué à dissiper la confusion au sujet du message « Évitez de fumer du cannabis ».

Comme pour la plupart des autres images, on a noté un décalage avec le cannabis. Les participants ont estimé que l'image pourrait être améliorée par l'ajout d'une feuille de cannabis mais ils se sont demandé si les poumons sont le bon visuel pour illustrer le message de ne pas fumer le cannabis.

Évitez de mélanger le cannabis et l'alcool ou d'autres substances car cela diminue les facultés.



L'image des verres de vin et de bière a largement été mal interprétée comme un encouragement à consommer de l'alcool (et à faire la fête). Les couleurs choisies pour l'image donnent une impression de plaisir et d'encouragement. Pour ces raisons, les participants n'ont pas pensé que l'image avait un lien avec l'importance et le sérieux du message qui signifie plutôt qu'il faut éviter de mélanger l'alcool et le cannabis.

Les participants ont proposé d'ajouter une feuille de cannabis dans le but de lier plus efficacement les

deux et d'entourer le visuel d'un cercle traversé d'une barre pour mieux communiquer l'idée de ne pas les mélanger.

Réactions aux messages de mise en garde pour la santé

On a remis aux participants un feuillet avec cinq messages proposés de mise en garde sur la santé tel qu'ils apparaîtraient sur des produits du cannabis (dans une boîte jaune avec les mots MISE EN GARDE). Les cinq messages portaient sur trois thèmes : messages de mise en garde sur la santé pour les produits comestibles du cannabis; messages de mise en garde sur la santé pour les produits du cannabis 'très puissants' et message général de mise en garde.

Dans l'ensemble, les réactions des participants aux messages de mise en garde sur la santé ont été positives. En effet, un certain nombre d'entre eux ont indiqué que ces messages sont en quelque sorte plus clairs que les messages comparables apparaissant sur la Fiche d'information à l'intention des consommateurs ou qui pourraient s'y retrouver, étant donné qu'on y trouve plus d'information au soutien de quelques-unes des affirmations.

En termes de présentation des messages, un certain nombre de participants ont fait des commentaires sur l'utilisation d'une boîte jaune pour y présenter les messages de mise en garde. Ils ont aimé l'éclat de la couleur et ont indiqué que cela attirerait leur attention en plus de transmettre efficacement l'idée de mise en garde sous-entendue par le texte.

Il convient de noter que dans certains cas (notés ci-dessous), les messages de mise en garde sur la santé ont reçu un meilleur accueil des anglophones que des francophones.

OBSERVATIONS DÉTAILLÉES

L'analyse qui suit se penche sur les messages un par un, dans l'ordre dans lequel ils ont été présentés aux participants.

Messages de mise en garde pour les produits comestibles du cannabis

MISE EN GARDE : Le fait de manger ou de boire des produits du cannabis peut en retarder les effets. Cela peut prendre jusqu'à quatre heures avant de ressentir tous les effets.

MISE EN GARDE : Le fait de manger ou de boire des produits du cannabis peut en prolonger les effets. Les effets peuvent durer entre 6 et 12 heures après l'ingestion.

Les deux messages présentés concernant les produits comestibles du cannabis ont été considérés crédibles et importants. De nombreux participants ont pensé qu'ils devraient être communiqués ensemble puisqu'ils sont similaires et complémentaires. En fait, certains d'entre eux étaient fortement d'avis qu'il est important de transmettre les notions de délai et de durée ensemble afin que les utilisateurs planifient leur consommation en conséquence.

En termes de réactions aux messages spécifiques, plusieurs participants pensaient que le premier message, « Le fait de manger ou de boire des produits du cannabis peut en retarder les effets » devrait se lire « pourrait en retarder » car, selon eux, les effets sont différents selon les personnes. De plus, certains ont pensé que les délais indiqués sont plus longs que ce qu'ils ont vécu et ils ont donc proposé d'indiquer un délai de « 30 minutes à 4 heures ».

Les deux phrases contenues dans le second message de mise en garde ont suscité des réactions variées. La plupart des participants ont estimé que la phrase en caractères gras « Le fait de manger ou de boire des produits du cannabis peut en prolonger les effets » était crédible et importante. Cependant, il n'y avait guère de consensus au sujet de l'énoncé « Les effets peuvent durer entre 6 et 12 heures après l'ingestion ». La plupart des consommateurs expérimentés ont pensé que ce délai était irréaliste. Certains ont ergoté sur l'idée que les effets puissants pourraient être soutenus plutôt que se dissiper avec le temps. D'autres ont dit que, comme personne ne réagit de la même manière, cet écart pourrait être trompeur.

Messages de mise en garde concernant la santé pour les produits 'très puissants' du cannabis

MISE EN GARDE : Consommer des produits du cannabis contenant une grande quantité de THC peut provoquer des effets plus nocifs et un plus grand affaiblissement des facultés. Le THC peut causer de l'anxiété ainsi que des troubles de la mémoire et de la concentration.

MISE EN GARDE : Utiliser des produits du cannabis contenant une grande quantité de THC peut nuire à la santé mentale à long terme. Une utilisation fréquente et prolongée peut mener à un trouble lié à l'usage du cannabis et à d'autres problèmes de santé mentale.

Pour ce qui est des messages sur les produits très puissants, la plupart des participants ont estimé que ces messages de mise en garde clarifiaient certaines des informations (c.-à-d., les effets du THC et du CBD) qui, à leur avis, étaient absentes de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs. Surtout, les participants ont pensé que les messages étaient crédibles, sérieux et inquiétants; en particulier le message qui indique un effet sur la santé qui pourrait se révéler hautement indésirable (pourrait nuire à la santé mentale à long terme).

Il convient de noter que la plupart des participants n'ont pas bien compris le terme « trouble lié à l'usage du cannabis » dans la version anglaise. Toutefois, lorsqu'on a tenté de clarifier, de nombreux participants ont pensé que cela se rapportait à une « dépendance » ou à une « toxicomanie ». Dans la version française, les participants ont compris le terme « trouble lié à l'usage du cannabis ».

Le premier message sur les produits très puissants où on dit que plus les produits contiennent de THC plus les effets sont nocifs et plus l'affaiblissement des facultés est grand et qui inclut une phrase sur l'anxiété et autres troubles a suscité toute une gamme de réactions. Tous les participants ont accepté le fait que les produits puissants produisent de grands effets. Cependant, un grand nombre de participants qui connaissent moins bien le THC ont dit se demander en quoi consiste « une grande quantité » de THC.

Comme pour les messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs, certains participants étaient d'accord avec l'énoncé sur l'anxiété et ont pensé qu'il est important de le communiquer, en particulier pour les consommateurs novices; cependant, certains participants ont réagi avec scepticisme à cette affirmation.

Le deuxième, sur les produits très puissants ayant le potentiel de nuire à la santé mentale à long terme, a été le message de mise en garde le plus controversé. Pour certains, il s'agit d'un message crédible, sérieux et inquiétant, soulignant un effet sur la santé qui pourrait être très indésirable (nuire à la santé mentale à long terme). D'autres ont trouvé que l'énoncé était alarmiste et ont dit qu'ils l'accepteraient s'il était prouvé. Certains ont estimé que « santé mentale » est un terme trop vague et d'autres ont également fait remarquer que l'effet sur la santé mentale peut être positif donc, qu'il ne mérite pas de mise en garde.

Tel que mentionné plus tôt, la deuxième phrase de ce message de mise en garde comprend une référence au terme « trouble lié à l'usage du cannabis » que la plupart des participants d'expression anglaise ne connaissaient pas, bien que la supposition très répandue était que cela signifie « toxicomanie » dans ce contexte. Les participants d'expression française n'ont pas réagi de la même manière à la traduction, « un trouble lié à l'usage du cannabis ».

Comme pour l'énoncé sur la santé mentale, les participants étaient divisés à savoir si le cannabis crée une dépendance. Pour ceux qui ont remis en doute cette affirmation, le message a été vu comme exagéré et colporteur de peurs dépassées.

Message général de mise en garde concernant la santé

MISE EN GARDE : Le cannabis peut changer la façon dont vous pensez et dont vous vous sentez. Consommer du cannabis contenant une quantité élevée de THC peut causer des effets plus marqués et entraîner un affaiblissement plus grand des facultés.

Le message général de mise en garde concernant la santé a été jugé crédible, du moins manifeste, par la plupart des participants sauf ceux de Québec qui ont remis en question l'utilité du message.

Un grand nombre de participants ont indiqué que l'idée d'affecter comment on se sent est précisément la raison pour laquelle on consomme du cannabis et que, par conséquent, les mises en garde à ce sujet leur semblent une notion étrange et paradoxale. De même, la notion selon laquelle des produits contenant des quantités élevées de THC ont des effets marqués a été facilement acceptée mais la plupart des participants ont estimé que c'était soit inutile (évident), soit trop vague en l'absence d'une ligne directrice sur ce qui constitue un seuil « plus élevé ».

CONCLUSIONS

Dans l'ensemble, les réactions à l'information et aux messages étudiés ont été très constantes dans les divers groupes. En général, les participants ont trouvé que le langage est clair, compréhensible et simple; et, bien qu'ils ne soient pas nouveaux pour la plupart d'entre eux, les participants ont indiqué qu'il serait important que le gouvernement communique ces messages importants et appropriés.

Dans le cas de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs, les participants étaient d'avis qu'il serait important et justifié de reconnaître les effets possibles en fonction de divers facteurs, comprenant (sans toutefois s'y limiter) : l'expérience d'une personne ayant consommé du cannabis; le sexe et le poids de la personne; la variété de cannabis; les niveaux de THC et de CBD; la méthode de consommation et la quantité consommée.

En général, les énoncés sur les effets pour la santé ont soulevé des réactions partagées. Les participants ont remis en question autant la décision du gouvernement de légaliser le cannabis dans le contexte de ces risques à la santé que la façon dont ce conseil concerne consommation de cannabis à des fins médicales ou comme traitement de l'anxiété et autres problèmes de santé mentale.

Les réactions des participants aux messages portant sur les produits comestibles du cannabis ont été positives dans l'ensemble. Ces messages ont été jugés importants et le plus susceptibles d'aider les consommateurs de cannabis à prendre une décision éclairée sur la consommation et la réduction des risques. Les participants ont estimé que le conseil sur les effets différés et durables pourrait aider les consommateurs à ne pas oublier de planifier leur consommation de cannabis (c.-à-d., allouer suffisamment de temps avant de conduire, se rendre au travail, etc.).

Cela étant dit, l'énoncé « Allez-y petit à petit » n'a pas semblé transmettre efficacement ce message. Bien que nombreux participants aient supposé que le gouvernement tente de se montrer accrocheur, ils se sont inquiétés que le message laisse trop de place à l'interprétation, surtout s'il s'adresse à des consommateurs néophytes. On a noté une certaine confusion sur le sens de « faible quantité » (c.-à-d., faibles quantités de THC ou de CBD; un certain type de produits comestibles du cannabis; une faible quantité de cannabis comestible; etc.) et de « lentement ». Bien que la plupart des participants aient conclu que « *start low and go slow* » en anglais signifie « allez-y graduellement ou petit à petit » ils étaient d'avis que le gouvernement devrait être plus explicite.

Le message qui a été le plus largement mal interprété a été « évitez de fumer le cannabis ». Un grand nombre de participants en ont confondu le sens avec « évitez de consommer du cannabis » parce qu'ils ont présumé que la méthode par défaut de consommation du cannabis est de le fumer. Les participants ont estimé qu'il est contradictoire de mettre un message sur un produit qui est censé signifier « évitez de consommer ce produit. »

Pour ce qui est des images étudiées, bien que là encore les réactions aient été partagées, la grande majorité des participants ont convenu que jumeler une image à un message constitue un moyen efficace de communication; spécialement, quand vient le temps de joindre un public vaste.

Dans le cas des images spécifiques étudiées, une seule a semblé recueillir l'accord de la plupart des participants, soit l'image du cadenas et d'une feuille de cannabis. Les participants étaient d'avis que l'inclusion d'une feuille de cannabis dans le visuel était très efficace; son inclusion dans toutes les autres images permettrait de les améliorer.

Quant aux messages de mise en garde sur la santé, les participants ont apprécié les preuves corroborant certaines des affirmations.

Pour ce qui est des messages de mise en garde sur la santé pour les produits comestibles du cannabis, on a noté que, chez les participants, deux messages concernant les effets différés et durables des produits comestibles du cannabis étaient également importants et qu'ils auraient dû être communiqués ensemble. On a indiqué que le conseil concernant les effets différés des produits comestibles du cannabis était important dans le contexte de la durée des effets.

En ce qui concerne les messages sur le cannabis très puissant, bien que le terme « très puissant » n'ait pas été clair, les messages ont été jugés crédibles, sérieux et inquiétants pour les participants, en particulier celui qui indique un effet sur la santé qui pourrait se révéler hautement indésirable (pourrait nuire à la santé mentale à long terme). Par ailleurs, la plupart des participants n'avaient jamais entendu parler de « trouble lié à l'usage du cannabis »; lorsqu'on a tenté de clarifier par des questions supplémentaires nombreux participants ont pensé qu'il s'agissait de « dépendance » ou de « toxicomanie ».

En conclusion, la recherche menée a permis d'étudier l'efficacité de messages possibles de mise en garde sur la santé pour les produits comestibles du cannabis et d'autres produits du cannabis auprès de groupes cibles, plus spécifiquement les jeunes et les adultes les plus âgés. L'étude a également fourni des commentaires sur des messages et concepts clés qui permettront de mettre à jour la Fiche d'information sur le cannabis à l'intention des consommateurs, laquelle vise à donner aux consommateurs adultes l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur la consommation du cannabis. En général, quand on les compare aux messages de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs, un grand nombre des messages de mise en garde sur la santé ont clarifié l'information qui, de l'avis des participants, était manquante, y compris les importants effets du THC et du CBD.

ANNEXE A : GUIDE DE DISCUSSION

INTRODUCTION

Le modérateur ou la modératrice se présente et décrit son rôle qui est de poser des questions, de s'assurer que tout le monde a la chance de s'exprimer, de respecter le temps imparti, d'être objectif (objective) et sans parti pris.

- Nom de la firme pour laquelle le modérateur ou la modératrice travaille et le type de firme qui les emploie (c.-à-d., cabinet indépendant ou firme de recherche marketing)
- Brève description de l'objectif de la recherche et du commanditaire. Ces groupes de discussion sont menés au nom de Santé Canada pour explorer les renseignements sur la santé liés au cannabis.
- Rôle des participants : parler ouvertement et franchement de leurs opinions, se rappeler qu'il n'y a pas de mauvaises réponses et qu'ils n'ont pas à être d'accord avec les autres membres du groupe
- Rappel aux participants(e)s de ne pas révéler leur nom de famille ou tout autre renseignement personnel qui n'ont pas de rapport avec la discussion
- Les résultats sont confidentiels et rapportés dans leur ensemble, les personnes ne sont pas identifiées, la participation au groupe de discussion est volontaire
- Durée de la séance (60 minutes)
- Présence d'observateurs, leur rôle et leur objectif ainsi que les moyens d'observation (miroir sans tain, téléconférence ou retransmission en continu; collègues assistant à la discussion depuis une autre salle et écoute à distance)
- Présence et but de tout enregistrement de la séance (audio et vidéo de la discussion)
- Instruction d'éteindre les cellulaires pour la durée de la discussion

Le modérateur ou la modératrice demande à chaque participant de se présenter.

EXAMEN DES MESSAGES DE LA FICHE D'INFORMATION À L'INTENTION DES CONSOMMATEURS

Je vous demanderais d'examiner d'abord une série de messages proposés par le gouvernement du Canada. Certains de ces messages font actuellement partie de la Fiche d'information à l'intention des consommateurs – un document requis pour chaque envoi de produits du cannabis. Ils ont été élaborés comme outil d'éducation du public pour donner des renseignements de base sur le cannabis aux consommateurs qui se présentent à un point de vente. La fiche contient des messages clés portant sur la façon de réduire les risques à la santé et à la sécurité liés à la consommation du cannabis et elle constitue un de outils d'éducation du public élaborés par le gouvernement du Canada.

Je vais maintenant distribuer un feuillet avec les énoncés. N'hésitez pas à les modifier. Je vous demanderais de marquer d'un « V » les énoncés qui vous plaisent le plus (c.-à-d., le message est-il clair et facile à comprendre? L'information vous semble-t-elle crédible? Influence-t-elle la façon dont vous percevez les risques liés à l'usage du cannabis). Aussi, veuillez inscrire un « X » devant les énoncés que le gouvernement ne devrait pas utiliser à votre avis ou un « ? » devant tout énoncé que vous considérez ambigu ou obscur.

LISTE DES ÉNONCÉS EN ANNEXE

LE MODÉRATEUR OU LA MODÉRATRICE DISTRIBUE LES ÉNONCÉS. IL OU ELLE MÈNE UNE DISCUSSION EN FONCTION DE CE QUI SUIT :

- En général, qu'avez-vous pensé de ces énoncés?
- Sont-ils crédibles? Plausibles? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Le langage est-il facile à comprendre? Avez-vous noté quelque chose d'imprécis ou de déroutant? Pourquoi dites-vous cela?
- Comprenez-vous ces faits? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Le message vous concerne-t-il? Est-ce qu'il vous plaît? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Lequel de ces faits vous a semblé le plus important? Pourquoi dites-vous cela?
- Les messages vous aideraient-ils à prendre une décision éclairée concernant l'utilisation des produits du cannabis et vous aideraient-ils à réduire vos risques?
- [MESSAGES SPÉCIFIQUES AUX PRODUITS TRÈS PUISSANTS] À votre avis y aurait-il d'autres messages qui pourraient être utiles sur les produits très puissants? Pourquoi dites-vous cela?

EXAMEN DES IMAGES

J'aimerais maintenant consacrer quelques minutes à l'étude des messages accompagnés d'une image. Veuillez noter que ces concepts ne sont pas le produit final. Ils ont été créés pour les fins de notre discussion d'aujourd'hui/de ce soir.

IMAGES EN ANNEXE

- En général, qu'avez-vous pensé de ces images?
- Qu'est-ce qui ressort le plus? Pourquoi?
- Qu'est-ce que l'image signifie? Pourquoi?
- L'image correspond-elle au message? Pourquoi ou pourquoi pas?
- L'usage d'une image permet-il de mieux communiquer le message? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Ces images vous aideraient-elles à prendre une décision éclairée sur l'utilisation du cannabis et à réduire votre risque? Pourquoi ou pourquoi pas?

EXAMEN DES IMAGES DE MISE EN GARDE SUR LA SANTÉ

Pour le reste de notre discussion, je vous demanderais d'examiner une série de messages qui pourraient être affichés sur des produits du cannabis.

- En général, qu'avez-vous pensé de cet énoncé?
- L'énoncé est-il crédible/plausible? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Le langage est-il facile à comprendre? Quelque chose vous a-t-il semblé imprécis ou déroutant? Pourquoi dites-vous cela?
- Comprenez-vous ces faits? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Le message vous concerne-t-il? Est-ce qu'il vous plaît? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Vous motiverait-il à agir?
 - Quel genre d'action? Vérifier : en parler à quelqu'un, parler aux parents/enfants, rechercher plus de renseignements, etc.?

LISTE DES MESSAGES EN ANNEXE

CONCLUSION

LE MODÉRATEUR OU LA MODÉRATRICE RETOURNE À LA SALLE DE VISIONNEMENT ET VÉRIFIE SI LES OBSERVATEURS ONT DES POINTS ADDITIONNELS À FAIRE ÉVALUER.

- Voilà qui conclut ce que nous devons couvrir ce soir. Nous apprécions grandement que vous ayez pris le temps de venir et de nous donner votre point de vue. Vos commentaires sont très importants.
- Rappeler aux membres du premier, deuxième et troisième groupes de s'abstenir de faire des commentaires en sortant afin de ne pas influencer les personnes du groupe suivant.

ANNEXE B : FEUILLETS

La fiche d'information à l'intention des consommateurs

Marquez d'un « V » les énoncés qui vous plaisent le plus (par ex., le message est-il clair et facile à comprendre? L'information vous semble-t-elle crédible? Influence-t-elle la façon dont vous percevez les risques liés à l'usage du cannabis). Aussi, veuillez inscrire un « X » devant les énoncés que le gouvernement ne devrait pas utiliser à votre avis ou un « ? » devant tout énoncé que vous considérez ambigu ou obscur.

ÉNONCÉS SUR LES EFFETS SUR LA SANTÉ

Si vous utilisez du cannabis, vous pourriez éprouver :

- De la difficulté à vous souvenir, à vous concentrer ou à réagir rapidement;
- De la somnolence;
- Des nausées ou des vomissements;
- De l'anxiété, de la peur ou des crises de panique.

Une utilisation fréquente sur une longue période de temps peut :

- Faire du tort à vos poumons et rendre votre respiration difficile (si le produit est fumé);
- Affecter votre santé mentale;
- Vous rendre physiquement dépendant ou accro.

MESSAGES SUR LE CANNABIS COMESTIBLE

- Allez-y petit à petit, en particulier si vous consommez un produit comestible ou si vous utilisez un produit hautement puissant.
- Les effets ressentis peuvent être plus grands quand les produits de cannabis sont bus ou ingérés. Comme les effets sont plus difficiles à prévoir et qu'ils durent plusieurs heures de plus, attendez au moins quatre heures avant d'en consommer à nouveau.

PRODUITS TRÈS PUISSANTS

- Recherchez la quantité de THC (delta-9-tétrahydrocannabinol) et de CBD (cannabidiol) sur l'étiquette et choisissez des produits ayant une faible quantité de THC et un montant égal ou plus élevée de CBD.

CONSEILS POUR DIMINUER LES RISQUES

- Allez-y petit à petit.
- Évitez de mélanger cannabis et alcool ou autres substances car cela entraîne un plus grand affaiblissement des facultés.
- Utilisez le cannabis dans un endroit sûr et familier et avec des personnes en qui vous avez confiance.
- Évitez de fumer le cannabis.
- Évitez d'en utiliser souvent.

Examen des images



Allez-y petit à petit, surtout si vous consommez un produit comestible ou si vous utilisez un produit très puissant.



Entreposez le cannabis en lieu sûr et hors de portée des enfants, des jeunes et des animaux.



Évitez de fumer le cannabis.



Évitez de mélanger le cannabis et l'alcool ou d'autres substances car cela diminue les facultés.

Mise en garde sur la santé

MESSAGES DE MISE EN GARDE SUR LA SANTÉ POUR LES PRODUITS COMESTIBLES DU CANNABIS

MISE EN GARDE : Le fait de manger ou de boire des produits du cannabis peut en retarder les effets. Cela peut prendre jusqu'à quatre heures avant de ressentir tous les effets.

MISE EN GARDE : Le fait de manger ou de boire des produits du cannabis peut en prolonger les effets. Les effets peuvent durer entre 6 et 12 heures après l'ingestion.

MESSAGES DE MISE EN GARDE SUR LA SANTÉ POUR LES PRODUITS 'TRÈS PUISSANTS' DU CANNABIS

MISE EN GARDE : Consommer des produits du cannabis contenant une grande quantité de THC peut provoquer des effets plus nocifs et un plus grand affaiblissement des facultés. Le THC peut causer de l'anxiété ainsi que des troubles de la mémoire et de la concentration.

MISE EN GARDE : Utiliser des produits du cannabis contenant une grande quantité de THC peut nuire à la santé mentale à long terme. Une utilisation fréquente et prolongée peut mener à un trouble lié à l'usage du cannabis et à d'autres problèmes de santé mentale.

MESSAGE GÉNÉRAL DE MISE EN GARDE SUR LA SANTÉ

MISE EN GARDE : Le cannabis peut changer la façon dont vous pensez et dont vous vous sentez. Consommer du cannabis contenant une quantité élevée de THC peut causer des effets plus marqués et entraîner un affaiblissement plus grand des facultés.

ANNEXE C : QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT

TORONTO, lundi 11 février 2019

SÉANCE 1 : Groupe de jeunes adultes (e 18 à 24 ans)	17 h
SÉANCE 2 : Groupe d'adultes (60 et plus)	18 h
SÉANCE 3 : Groupe d'adolescents (de 15 à 17 ans)	19 h
SÉANCE 4 : Groupe d'adultes (de 25 à 59 ans)	20 h

QUÉBEC, mardi 12 février 2019

SÉANCE 1 : Groupe de jeunes adultes (de 18 à 24 ans)	17 h
SÉANCE 2 : Groupe d'adultes (60 et plus)	18 h
SÉANCE 3 : Groupe d'adolescents (de 15 à 17 ans)	19 h
SÉANCE 4 : Groupe d'adultes (de 25 et 59 ans)	20 h

EDMONTON, mardi 12 février 2019

SÉANCE 1 : Groupe de jeunes adultes (de 18 à -24 ans)	17 h
SÉANCE 2 : Groupe d'adultes (60 et plus)	18 h
SÉANCE 3 : Groupe d'adolescents (de 15 à 17 ans)	19 h
SÉANCE 4 : Groupe d'adultes (de 25 à 59 ans)	20 h

VANCOUVER, mercredi 13 février 2019

SÉANCE 1 : Groupe de jeunes adultes (de 18 à 24 ans)	17 h 18 h
SÉANCE 2 : Groupe d'adultes (60 et plus)	19 h
SÉANCE 3 : Groupe d'adolescents (de 15 à 17 ans)	20 h
SÉANCE 4 : Groupe d'adultes (de 25 à 59 ans)	

HALIFAX, mardi 26 février 2019

SÉANCE 1 : Groupe de jeunes adultes (de 18 à 24 ans)	17 h
SÉANCE 2 : Groupe d'adultes (60 et plus)	18 h
SÉANCE 3 : Groupe d'adolescents (de 15 à 17 ans)	19 h
SÉANCE 4 : Groupe d'adultes (de 25 à 59 ans)	20 h

Nom du répondant :

Numéro de téléphone du répondant :

Numéro de téléphone du répondant :

Numéro de télécopieur du répondant :

Courriel du répondant :

Source de l'échantillon : panel aléatoire client référence

Intervieweur :

Date :

Validé :

Registre central :

Listes :

Quotas :

Bonjour, je m'appelle _____ et je vous téléphone au nom d'Earnscliffe, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. Nous organisons une série de groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada au sujet d'enjeux d'importance pour les Canadiens. Nous recherchons des personnes prêtes à prendre part à un groupe de discussion. Chaque participant recevra une somme pour sa participation. Puis-je poursuivre?

Oui CONTINUEZ

Non REMERCIEZ ET TERMINEZ

Votre participation est volontaire. Nous désirons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ou de vous faire changer d'avis. La discussion se déroulera sous forme de table ronde et sera animée par un professionnel de la recherche. Tous les commentaires émis demeureront anonymes et seront regroupés avec ceux des autres participants afin de nous assurer qu'ils ne sont pas associés à une personne en particulier. Toutefois, avant de vous inviter à participer, j'aimerais vous poser quelques questions afin de m'assurer de la diversité du groupe de personnes. Puis-je poursuivre?

- Oui CONTINUEZ
 Non REMERCEZ ET TERMINEZ

LISEZ À TOUS : « Cet appel peut être écouté ou enregistré à des fins d'évaluation ou de contrôle de la qualité. »
CLARIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU BESOIN :

- Pour m'assurer que je (l'intervieweur) lis les questions correctement et que je recueille vos réponses avec précision;
- Pour évaluer mon travail comme évaluation de rendement (de l'intervieweur);
- Pour vérifier que le questionnaire est exact ou correct (c.-à-d. évaluation de la programmation ITAO et de la méthodologie – nous assurons que nous posons les bonnes questions pour répondre aux exigences de nos clients en matière de recherche – comme un prétest);
- Si l'appel est enregistré, l'enregistrement sert uniquement à évaluer le travail de l'intervieweur et est écouté immédiatement après l'entrevue. S'ils étaient absents au moment de l'entrevue, le client et le gestionnaire de projet pourraient également écouter l'enregistrement. Tous les enregistrements sont détruits après l'évaluation.
- Les renseignements personnels que vous fournissez sont régis conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Nous recueillons uniquement la quantité minimale de renseignements pertinents dont nous avons besoin pour mener les groupes de discussion.
- Vos opinions, points de vue et commentaires et ceux de votre enfant constituent des renseignements personnels. Les renseignements personnels que vous et votre enfant nous communiquez dans ce questionnaire seront recueillis, utilisés, conservés et divulgués par Santé Canada conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et colligés en vertu de l'article 4 de la *Loi sur le ministère de la Santé*.
- En plus d'assurer la protection de vos renseignements personnels, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* vous autorise à consulter et à corriger les renseignements qui vous concernent. Pour en savoir plus sur ces droits, ou à propos de nos pratiques en matière de protection de la vie privée, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée de Santé Canada en composant le 613 948-1219 ou en écrivant à l'adresse hc.privacy-vie.privee@canada.ca. Vous / votre enfant avez aussi le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada si vous croyez que vos renseignements personnels ont été traités de façon inadéquate.
- Votre participation, ou celle de votre enfant, est volontaire. Vous êtes libre de retirer votre enfant à tout moment. Votre enfant est également libre de se retirer à tout moment.

S1. Est-ce que vous, ou un membre de votre ménage, travaillez... ?

	Oui	Non
Pour une firme de recherche marketing	1	2
Pour un magazine ou un journal en ligne ou imprimé	1	2
Pour une chaîne de radio ou de télévision	1	2
Pour une agence de relations publiques	1	2
Pour une agence de publicité ou de graphisme	1	2
Pour un média en ligne ou comme auteur(e) d'un blogue	1	2
Pour le gouvernement fédéral, ou provincial ou une administration municipale	1	2
Dans le domaine du traitement de la toxicomanie	1	2
Pour un organisme de l'application de la loi	1	2
Un cultivateur, transformateur ou vendeur autorisé de cannabis	1	2

SI LA PERSONNE A RÉPONDU « OUI » À L'UNE DE CES OPTIONS, REMERCIEZ ET TERMINEZ.

S2. NE DEMANDEZ PAS – NOTEZ LE SEXE

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ

Homme	1
Femme	2

S3. Auquel des groupes d'âge suivants appartenez-vous? Avez-vous...?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ D'ÂGES DANS TOUTES LES SÉANCES

Moins de 18 ans	1	DEMANDEZ DE PARLER AVEC UN ADULTE DE 18 ANS OU PLUS
18 à 24 ans	2	CONTINUEZ POUR LA SÉANCE 1
25 à 29 ans	3	CONTINUEZ POUR LA SÉANCE 4
30 à 34 ans	4	
35 à 44 ans	5	
45 à 54 ans	6	
55 à 59 ans	7	
60 ans et plus	8	CONTINUEZ POUR LA SÉANCE 2
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

POUR CEUX MOINS DE 18 ANS, LORSQUE L'ADULTE EST AU TÉLÉPHONE, RETOURNEZ À L'INTRODUCTION

S4. Est-ce que vous résidez normalement dans la région de [INSÉREZ LA VILLE]?

Oui CONTINUEZ
Non REMERCIEZ ET TERMINEZ

S5. Quelle est votre situation d'emploi à l'heure actuelle?

Travailleur(euse) à temps plein	1	
Travailleur(euse) à temps partiel	2	
Travailleur(euse) autonome	3	
Retraité(e)	4	
Sans emploi	5	
Étudiant(e)	6	
Autre	7	
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S6. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage, c'est-à-dire le total des revenus avant impôt de toutes les personnes habitant sous votre toit? [LISEZ LA LISTE]

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3

De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4	
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5	
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6	
150 000 \$ ou plus	7	
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S7. Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Études secondaires non terminées	1	
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales ou universitaires non terminées	3	
Études collégiales ou universitaires terminées	4	
Études de cycle supérieur	5	
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

S8. Êtes-vous le parent ou le tuteur (la tutrice) d'un enfant de 17 ans ou moins?

Oui	1	CONTINUEZ
Non	2	PASSEZ À Q16 POUR LA SÉANCE 1, 2 & 4

ASSUREZ QU'UN MINIMUM DE 5/12 DES PARTICIPANTS POUR LA SÉANCE 4 AVEC LES ADULTES 25 ET PLUS SONT DES PARENTS.

S9. Est-ce que vous avez un enfant âgé de 15 à 17 ans, qui habite avec vous au moins la moitié du temps?

Oui	1	CONTINUEZ POUR LES SÉANCES 3 ET 4
Non	2	PASSEZ À S16

AUX PARENTS ENFANTS DE 15 À 17 ANS :

SI VOUS RECRUTEZ UN ENFANT : CONTINUEZ

SO VOUS RECRUTEZ UN PARENT (POUR ADULTES 25-59) : PASSEZ À S16

NOTE : IL NE FAUT PAS RECRUTER UN OU PLUSIEURS ENFANT(S) ET UN PARENT DU MÊME MÉNAGE.

S10. Pour cette étude, nous allons organiser des groupes de discussion parmi les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Nous aimerions inviter votre enfant à participer à la discussion. Si vous acceptez que votre enfant participe à la discussion, serait-il/serait-elle libre le [INSÉREZ LA DATE] à [HEURE]? La discussion durera environ [INSÉREZ DURATION] et en guise de remerciement pour le temps que votre enfant nous aura accordé, nous lui remettrons une somme de [INSÉREZ MONTANT].

Nous menons ces groupes pour le compte de Santé Canada dans le but d'aider le ministère à explorer les renseignements sur la santé concernant le cannabis. Veuillez noter que ce n'est pas notre intention de poser des questions à propos de leur propre consommation potentielle des drogues, mais il se peut qu'au cours de la discussion, le sujet soit mentionné. La discussion portera sur leurs opinions à propos de différents messages liés aux dommages possibles ou effets sur la santé de la consommation de cannabis. Nous demanderons à votre enfant de nous remettre votre consentement écrit lorsqu'il se présentera au groupe.

Est-ce que votre enfant serait disponible pour assister à notre groupe de discussion le [INSÉREZ LA DATE] à [HEURE]?

- | | | |
|-----|---|---|
| Oui | 1 | CONTINUEZ |
| Non | 2 | « DANS CE CAS, POURRIEZ-VOUS Y PARTICIPER »
- PASSEZ À S16 |

S11. L'enfant qui prendrait part à la séance est-il un garçon ou une fille, ou préfère ne pas s'identifier comme ni l'un ni l'autre?

ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ

- | | | |
|--|---|---------------|
| Garçon | 1 | |
| Fille | 2 | |
| Préfère ne pas s'identifier comme ni l'un ni l'autre | 3 | AUCUN MINIMUM |

S12. Quel âge a l'enfant qui participerait? *ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ*

- | | |
|----|---|
| 15 | 1 |
| 16 | 2 |
| 17 | 3 |

S13. Afin d'assurer la diversité des jeunes qui participeront aux séances, nous devons leur poser quelques questions pour vérifier leur admissibilité. Si c'est un bon moment, pourrais-je parler à votre fils ou à votre fille maintenant?

- | | | |
|--|---|------------------------------------|
| Oui | 1 | ATTENDEZ POUR PARLER AVEC L'ENFANT |
| Oui, mais il (elle) n'est pas disponible | 2 | FIXER UN AUTRE RENDEZ-VOUS |
| Non | 3 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

[POUR LA SÉANCE 3] À UN ADOLESCENT (15-17):

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous téléphone de la part d'Earnscliffe, une firme nationale de recherche sur l'opinion publique. Nous organisons des groupes de discussion à propos des jeunes et les drogues au nom de Santé Canada. Jusqu'à 12 adolescents prendront part à la discussion et, en guise de remerciement pour le temps qu'ils nous auront accordé, ils recevront une somme de [INSÉREZ MONTANT]. Toutefois, avant de vous inviter à vous joindre à nous, j'aimerais vous poser quelques questions pour m'assurer de la diversité du groupe. Puis-je poursuivre?

- | | |
|-----|-----------------------|
| Oui | CONTINUEZ |
| Non | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

Votre participation est volontaire. Nous désirons connaître votre opinion. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit ou de vous faire changer d'avis. La discussion se déroulera sous forme de table ronde et sera animée par un professionnel de la recherche. Tous les commentaires émis demeureront anonymes et seront regroupés avec ceux des autres participants afin de nous assurer qu'ils ne sont pas associés à une personne en particulier. Il est important que vous sachiez que toutes vos réponses demeureront confidentielles et que même vos parents ne les connaîtront pas. Vos réponses serviront uniquement à des fins de recherche et aideront à assurer la diversité des participants présents lors du groupe.

S14. Pour les besoins de ce projet, nous devons parler à des adolescents de 15 à 17 ans. Êtes-vous âgé(e) de 15 à 17 ans?

- Oui CONTINUEZ
Non REMERCIEZ ET TERMINEZ

S15. Quel âge as-tu? ASSUREZ UNE BONNE DIVERSITÉ

- | | |
|----|---|
| 15 | 1 |
| 16 | 2 |
| 17 | 3 |

S16. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion ? Ces groupes réunissent quelques personnes afin de connaître leur opinion sur un sujet donné.

- | | | |
|--------|---|-----------------------|
| Oui | 1 | |
| Non | 2 | PASSEZ À S20 |
| NSP/RF | 9 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

S17. Il y a combien de temps de cela?

- | | | |
|-------------------------------|---|-----------------------|
| Si dans les six derniers mois | 1 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |
| Si hors des six derniers mois | 2 | CONTINUEZ |
| NSP/RF | 9 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

S18. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

- | | | |
|--------------------|---|-----------------------|
| Si quatre ou moins | 1 | CONTINUEZ |
| Si cinq ou plus | 2 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |
| NSP/RF | 9 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

S19. Et quels étaient les principaux sujets traités lors de ces groupes?

SI LES SUJETS ÉTAIENT LIÉS AU CANNABIS (OU À UN AUTRE NOM APPARENTÉ, MARIJUANA, POT, ETC.), AUX DROGUES OU À LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROGUES, REMERCIEZ ET TERMINEZ

S20. Au cours de groupes de discussion, on demande aux participants d'exprimer leurs opinions et leurs pensées. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise d'exprimer vos opinions devant d'autres personnes? Diriez-vous que vous êtes... ? (LISEZ LA LISTE)

- | | | |
|----------------------|---|---------------------------|
| Très à l'aise | 1 | MINIMUM QUATRE PAR GROUPE |
| Plutôt à l'aise | 2 | CONTINUEZ |
| Pas très à l'aise | 4 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |
| Pas du tout à l'aise | 5 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |
| NSP/RF | 9 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

S21. Les participants doivent parfois lire du texte ou examiner des images au cours de la discussion. Y a-t-il une raison qui vous empêcherait de participer?

- | | | |
|--------|---|-----------------------|
| Oui | 1 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |
| Non | 2 | CONTINUEZ |
| NSP/RF | 9 | REMERCIEZ ET TERMINEZ |

S22. Le groupe de discussion aura lieu le [INSÉREZ DATE ET HEURE] et durera [INSÉREZ DURÉE] et les participants recevront [INSÉREZ MONTANT] pour le temps qu'ils nous auront accordé. Accepteriez-vous d'y participer?

Oui	1	INSCRIVEZ
Non	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ
NSP/RF	9	REMERCIEZ ET TERMINEZ

QUESTIONS RELATIVES À LA CONFIDENTIALITÉ

J'aurais maintenant quelques questions à vous poser à propos de la confidentialité, de vos renseignements personnels et du déroulement de la recherche. Nous devons obtenir votre permission par rapport à certains sujets pour pouvoir effectuer notre recherche. Lorsque je vous poserai ces questions, n'hésitez pas à me demander de les clarifier si vous en ressentez le besoin.

P1) Tout d'abord, nous fournirons une liste des noms et des profils (réponses au questionnaire de recrutement) des participants aux hôtes et au modérateur, afin qu'ils puissent vous inscrire. Les renseignements que vous fournissez dans ce questionnaire ne seront pas divulgués au ministère du gouvernement du Canada qui organise cette recherche. Acceptez-vous que nous leur transmettions ces renseignements? Je peux vous assurer que ceux-ci demeureront strictement confidentiels.

Oui	1	PASSEZ À P2
Non	2	LISEZ L'INFORMATION SUIVANTE AU RÉPONDANT

Nous devons donner votre nom et votre profil aux hôtes et au modérateur du groupe de discussion puisque seuls les gens qui sont invités à participer peuvent prendre part à la séance. Les hôtes et le modérateur ont besoin de ces renseignements à des fins de vérification d'identité. Soyez assuré que ces renseignements demeureront strictement confidentiels. PASSEZ À P1A

P1a) Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous transmettions votre nom et votre profil aux hôtes et au modérateur du groupe de discussion?

Oui	1	PASSEZ À P2
Non	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ

P2) Il y aura un enregistrement audio ou vidéo de la séance; celui-ci servira uniquement à des fins de recherche. L'enregistrement sera uniquement utilisé par un professionnel de la recherche pour préparer le rapport sur les résultats de la recherche. L'enregistrement sera détruit lorsque le rapport sera terminé.

Acceptez-vous qu'un enregistrement audio ou vidéo de la séance soit effectué uniquement à des fins de recherche?

Oui	1	REMERCIEZ ET PASSEZ À P3
Non	2	LISEZ L'INFORMATION SUIVANTE AU RÉPONDANT

Nous devons faire un enregistrement audio ou vidéo de la séance puisque le professionnel de la recherche en a besoin pour rédiger son rapport.

P2a) Maintenant que je vous ai expliqué cela, acceptez-vous que nous fassions un enregistrement audio ou vidéo de la séance?

Oui	1	REMERCIEZ ET PASSEZ À P3
Non	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ

P3) Les employés de Santé Canada et/ou du gouvernement du Canada peuvent être sur place afin d'observer les groupes en personne derrière un miroir sans tain.

Acceptez-vous d'être observé par les employés du gouvernement du Canada?

Oui	1	REMERCIEZ ET PASSEZ À L'INVITATION
Non	2	PASSEZ À P3A

P3a) Il s'agit d'une procédure qualitative normalisée pour inviter les clients, dans ce cas, les employés du gouvernement du Canada, à observer les groupes en personne. Ils seront assis dans une pièce séparée et observeront derrière un miroir sans tain. Ils seront là tout simplement pour entendre vos opinions sans intermédiaires. Cependant, ils pourraient prendre leurs propres notes ainsi que s'entretenir avec le modérateur pour discuter, s'il y a lieu, des questions supplémentaires à poser au groupe.

Acceptez-vous d'être observé par les employés du gouvernement du Canada?

Oui	1	REMERCIEZ ET PASSEZ À L'INVITATION
Non	2	REMERCIEZ ET TERMINEZ

INVITATION :

Excellent, vous êtes admissible à participer à l'un de nos groupes de discussion. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le groupe de discussion aura lieu en soirée le [JOUR, MOIS, DATE] à [HEURE] pour [INSÉREZ DURÉE].

Avez-vous un crayon à portée de la main pour prendre en note l'adresse de l'endroit où se tiendra le groupe de discussion? Il aura lieu à l'endroit suivant :

TORONTO, lundi 11 février 2019

CRC
2, rue Bloor Ouest, 3^e étage
Toronto (ON) M4W 3E2

Contribution : 85 \$
Jeunes adultes (de 18 à 24 ans) 17 h
Adultes (60 et plus) 18 h
Adolescents (de 15 à 17 ans) 19 h
Adultes (de 25 à 59 ans) 20 h

QUÉBEC, mardi 12 février 2019

SOM
3340, rue de la Pérade, 3^e étage
Québec (QC) G1X 2L7

Contribution : 85 \$
Jeunes adultes (de 18 à 24 ans) 17 h
Adultes (60 et plus) 18 h
Adolescents (de 15 à 17 ans) 19 h
Adultes (de 25 à -59 ans) 20 h

EDMONTON, mardi 12 février 2019

Trend Research
10011, 80^e Avenue Nord-ouest
Edmonton (AB) T6E 1T4

Contribution : 85 \$
Jeunes adultes (de 18 et 24 ans) 17 h
Adultes (60 et plus) 18 h
Adolescents (de 15 à 17 ans) 19 h
Adultes (de 25 à 59 ans) 20 h

VANCOUVER, mercredi 13 février 2019

CRC
1398, 7^e Avenue Ouest
Vancouver (BC) V6H 3W5

Contribution : 85 \$
Jeunes adultes (de 18 à 24 ans) 17 h
Adultes (60 et plus) 18 h
Adolescents (de 15 à 17 ans) 19 h
Adultes (de 25 à 59 ans) 20 h

HALIFAX, mardi 26 février 2019

MQO
1883, rue Upper Water
Halifax (NS) B3J 1S9

Contribution : 85 \$
Jeunes adultes (de 18 à 24 ans) 17 h
Adultes (60 et plus) 18 h
Adolescents (de 15 à 17 ans) 19 h
Adultes (de 25 à 59 ans) 20 h

Nous vous demandons d'arriver quinze minutes avant l'heure prévue pour vous permettre de stationner votre voiture, de trouver l'endroit et de vous présenter aux hôtes. Il est possible que l'on vérifie votre identité avant la tenue de la séance. Par conséquent, assurez-vous d'avoir une pièce d'identité (par exemple, votre carte santé, votre carte étudiante ou votre permis de conduire). De plus, si vous avez besoin de lunettes pour lire, veuillez les apporter.

Comme nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. C'est pourquoi si, pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas vous présenter, nous vous demandons de nous téléphoner afin que nous puissions essayer de vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à notre bureau au [INSÉREZ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE]. Demandez à parler à [INSÉREZ NOM]. Quelqu'un communiquera avec vous dans les jours qui précèdent le groupe de discussion pour confirmer votre présence.

Afin que nous puissions vous appeler pour confirmer votre présence au groupe de discussion ou pour vous informer si des changements surviennent, pourriez-vous me confirmer votre nom et vos coordonnées?

Prénom

Nom

Courriel

Numéro de téléphone (jour)

Numéro de téléphone (le soir)

Si le répondant refuse de donner son prénom, son nom ou son numéro de téléphone, dites-lui que ces renseignements demeureront strictement confidentiels en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et que ceux-ci seront uniquement utilisés pour le contacter afin de confirmer sa participation et pour l'informer de tout changement concernant le groupe de discussion. S'il refuse toujours, REMERCIEZ ET TERMINEZ.